



29 Pierre de Coubertin
86000 POITIERS
Tél. : 05.49.45.24.34
aroeven.poitiers@aroeven.fr

Inscription
Tour Paul Victor de Sèze
114 rue Georges Bonnac
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 40 54 70 40

PACREAU Floriane
06 22 43 96 44
Réf. : 309a
Num DDCS :0860243SV001117
Du 18 au 27 juillet 2018

Kids' Aventures

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'AROEVEN pour les vacances de votre enfant. Voici les informations concernant l'organisation de son séjour.

VOYAGE • Autocar de grand tourisme

DEPART	Rendez-vous le mercredi 18 juillet 2018 à 11h30 Parking Jean Dauguet - Rue de la Benaugue - Bordeaux Bastide <i>Prévoir le pique-nique du midi</i>
RETOUR	Le vendredi 27 juillet 2018 à 15h30 au même endroit que le départ



Correspondance

Si vous souhaitez écrire à votre enfant pendant le séjour, précisez « Groupe AROEVEN »
Centre SLN - Lac de Miel
19190 BEYNAT

Attention, le courrier met environ 3 jours pour arriver ...

Documents indispensables

A retourner à l'AROEVEN (si ce n'est déjà fait)

- La fiche de renseignements
- Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques délivré par un maître-nageur.

IMPORTANT : Le solde du séjour est à envoyer, le plus rapidement possible (excepté pour les séjours réglés par des organismes : CE, Département ou autres) à l'AROEVEN

Pour les jeunes qui suivent un traitement médical, joindre une photocopie d'une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

En cas de maladie pendant le séjour, le centre fait l'avance des frais médicaux. Le remboursement sera réclamé à la famille lors de la remise des feuilles de soin.

Pour les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) fournir obligatoirement les photocopies de l'attestation CMU et de l'attestation Carte Vitale concernant l'enfant. Sinon, en cas de maladie, les remboursements seront réclamés à la famille.

Colo pratique



Qui va s'occuper de mon enfant ?

Les jeunes sont encadrés par un directeur BAFD (ou équivalent) et son équipe d'animation, dans le respect de la législation en vigueur. Un animateur «assistant sanitaire» veille à la santé et à l'hygiène des jeunes.



Qui conduit les activités ?

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécialisé sont menées par des animateurs diplômés Brevet d'Etat, Brevet Fédéral ou par des animateurs qualifiés. Pour certaines activités artistiques et culturelles, l'AROEVEN fait appel à des spécialistes.



Sur quels critères sont choisis les hébergements ?

Les structures que nous utilisons sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil de mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, présence d'une infirmerie...). Pour les séjours itinérants les jeunes sont hébergés en camping, offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs.



Que mangera mon enfant ?

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire signalé au préalable. A l'étranger, les menus intègrent les spécificités locales (produits, composition, horaires...). En camping, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la préparation des repas.



Et si mon enfant est malade ?

En cas de maladie ou d'accident, l'AROEVEN fait l'avance des frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soins sera délivrée en échange de ce paiement.



Le linge sera-t-il lavé ?

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 07 jours, le linge est lavé. En camping, les adolescents assurent eux-mêmes l'entretien de leur linge avec les conseils d'un animateur.



Comment aurai-je des nouvelles de mon enfant ?

Les coordonnées du centre ou du directeur figurent en première page; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence aux heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse des parents, grands-parents...) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir !



Mon enfant pourra-t-il garder son téléphone portable ?

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum pour ne pas perturber la vie du séjour. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne pourra prendre la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.



Combien devrai-je lui donner d'argent de poche ?

Pour acheter cartes postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. S'il a moins de 12 ans, un animateur référent en aura la responsabilité durant le séjour. En fonction du responsable du séjour, les plus de 12 ans auront la possibilité de conserver leur argent de poche ou de le confier à un animateur. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.



Mon enfant pourra-t-il emporter son lecteur MP3 ou sa console de jeux ?

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener objets ou vêtements de valeurs. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.



Quelles seront ses obligations ?

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommations de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.



Mon enfant sera-t-il seul parfois ?

Lors de sorties en ville ou de temps libres, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps délimités au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur.

Bonjour à toi,

Nous avons le plaisir de t'accueillir sur le séjour " Kids' Aventures " à Beynat en Corrèze, du 18 au 27 juillet 2018.

L'équipe d'animation se compose de 6 animateurs et d'une Directrice, elle est prête à te proposer des vacances dynamiques et sportives.

Au programme de nombreuses activités se succéderont durant 10 jours : Une activité sportive ou culturelle par jour... ! Tu vas vivre des moments inoubliables aussi bien ludiques qu'insolites (Canoë-Kayak, Tir à l'arc, Gouffre de Padirac...) dans ce cadre de verdure de 12 hectares, 100 % nature entre Corrèze et Dordogne mais tes idées et ta participation seront aussi des éléments essentiels pour la réussite du séjour. Toutes suggestions et initiatives de ta part seront prises en compte dans la limite du raisonnable !!

L'hébergement se fera dans des chalets situés au Bord du Lac de Miel. Le transport se fera en autocar de Bordeaux à Beynat.

La vie en collectivité implique une participation active de chacun, ainsi que l'adhésion à quelques règles :

- Les règles de vie internes et externes à notre groupe,
- Le respect des horaires (repas, activités, sorties, portables...)
- La répartition des tâches quotidiennes,
- La gestion de son temps (calme, repos).

Le rôle de l'équipe pendant le séjour sera de faire vivre l'aventure au groupe en toute sécurité. La sécurité c'est aussi la préparation des activités avec toi, le respect de l'environnement, de la nature, d'autrui, de la tolérance. Elle laisse place à la découverte et se doit d'être garante du plaisir de l'aventure.

L'équipe propose de te faire vivre un agréable séjour dans la décontraction, la liberté, la bonne humeur et le respect.

Nous comptons sur toi, sur ton dynamisme et ta bonne humeur.

A très bientôt pour cette aventure.

L'équipe d'animation

NB : Merci de prévoir un haut de couleur blanche pour le transport en train du 1er jour

Pour que tes parents puissent suivre ton super séjour à distance, une page Facebook sera mise à leur disposition. Pour cela, ils doivent se rendre sur la page Facebook nommée « **Beynat Aroeven** ».



Rendez-vous devant la salle Jean Dauguet
Rue de la Benauge
BORDEAUX BASTIDE



Nom et prénom du jeune :

- ▶ Pour faciliter le chargement de l'autocar (ou minibus) et les déplacements, votre sac devra être le moins encombrant et le plus léger possible.
- ▶ La liste de ce trousseau doit tenir dans un seul sac mis à part le duvet et le tapis de sol (une lessive sera effectuée à mi-séjour)
- ▶ Les vêtements devront être marqués au nom du jeune

LISTE	Quantité		
	Conseillé	Dans le sac	
		Au départ	Au retour
Vêtements		à remplir par les parents	à remplir par 1 animateur ou par le jeune
Tee-shirts	8		
Slips ou culottes	8		
Chaussettes	8		
Pull, sweat ou polaire	2		
Pantalons (jeans ou autre)	3		
Robe ou jupe			
Jogging ou tenue de sport	1		
Shorts ou bermudas	3		
Bob, casquette ou chapeau	1		
Blouson, veste ou anorak	1		
Coupe-vent imperméable (K-way)	1		
Paires de chaussures			
Tennis ou baskets	1		
Tongs, sandales ou nu-pieds	1		
Chaussures de marche (fermées et à lacets)	1		
Bottes			
Chaussons ou pantoufles			
Toilette			
Serviettes et gants de toilette	2		
Brosse à dents et dentifrice	1		
Savon et shampoing et gel douche	1		
Peigne ou brosse à cheveux	1		
Paquet de mouchoirs en papier	3		
Crème anti-moustique	1		
Crème solaire (indice élevé)	1		

LISTE	Conseillé	Quantité			
		Dans le sac			
		Au départ	Au retour		
Rangement - Divers		à remplir par les parents	à remplir par 1 animateur ou par le jeune		
Sac pour le linge sale	1				
Petits objets personnels sans valeur (livres, peluche...)	1 ou 2				
Petit sac à dos de voyage	1				
Papier + enveloppes timbrées à votre adresse	2				
Serviette de table	1				
Lunettes de soleil	1				
Gourde	1				
Pour le couchage					
Duvet	1				
Drap housse 1 personne					
1 taie d'oreiller					
Alèse (si besoin)	1				
Pyjamas	2				
Lampe de poche (+ pile) ou veilleuse	1				
Pour la baignade					
Serviette de bain	1				
Maillot de bain (au moins 1 slip de bain pour les garçons)	1 ou 2				
Bonnet de bain					
Activités					
Tee-shirts manche longue (ou veste manche longue)	1				
Jean	1				
Chaussures montantes	1				
Paire de tennis pouvant aller dans l'eau	1				

Les vêtements et objets oubliés et récupérés par l'équipe d'animation à la fin du séjour resteront en dépôt à l'AROEVEN pendant 30 jours. Passé ce délai, ils seront donnés à des associations caritatives.